

Canton de BELFORT-3



**Christophe GRUDLER**

**Julie de BREZA**

*Vos Conseillers Départementaux*

Mail : [grudlerdebrea@gmail.com](mailto:grudlerdebrea@gmail.com)

[www.grudler-debrea-2015.fr](http://www.grudler-debrea-2015.fr)



## Le maire de Belfort supprime le bureau de vote de la Miotte

Madame, Monsieur, chers habitants du quartier de la Miotte,

Nous souhaitons vous informer – à regret – d'une décision prise unilatéralement par le maire de Belfort et ses services.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, une refonte des bureaux de vote de la Ville de Belfort est mise en place. **Dans ce cadre, le bureau de vote du quartier de la Miotte est définitivement supprimé.** Pour la présidentielle, les législatives de 2017 et les élections futures, *les habitants de la Miotte devront voter à la Maison de quartier des Forges...*

**C'est pour nous un non-sens**, à l'heure où la population – et donc le nombre de votants - augmente (programme immobilier sur la rue Philippe Grille notamment).

**La Miotte est-elle un sous-quartier de Belfort ?** Après la perte de son école au début des années 1980, la disparition de son commerce de proximité, la mauvaise desserte des transports en commun, maintenant **suppression de son bureau de vote....** C'est aussi le seul quartier de Belfort à ne pas avoir un conseil de quartier qui lui est propre.

Nos services baissent, pas nos impôts locaux qui sont parmi les plus élevés de la ville...

Vous pouvez compter sur nous pour rester mobilisés à vos côtés, pour que vous, habitants de la Miotte, ayez droit à la même considération que ceux des autres quartiers de Belfort.

Bien cordialement,

**Christophe Grudler**

**Julie de Breza**

### Primaire de la droite et du centre : aux Forges également

**Les dimanches 20 et 27 novembre, de 8 à 19 h**, les électeurs qui le souhaitent peuvent participer à la primaire de la droite et du centre. Là aussi – mais sans rapport avec la réforme ci-dessus (un bureau de vote sur deux sera ouvert sur Belfort pour cette primaire) – les habitants de la Miotte devront voter à la Maison de quartier des Forges.

Se munir d'une pièce d'identité et de deux euros pour participer aux frais d'organisation.

Dans cette primaire, depuis 2015, vos conseillers départementaux Julie de Breza et Christophe Grudler se sont prononcés en faveur de la candidature d'Alain Juppé, qui propose un vrai rassemblement pour sortir le pays de la crise.